



CULTURE *Kiinalik*, un spectacle issu d'une rencontre aussi fructueuse qu'improbable | **B 2**

CULTURE

Un nouveau rôle international pour Simon Brault | **B 7**

MONDE

Le Royaume-Uni toujours dans le brouillard | **B 8**



CULTURE



Jean-Luc Murray est le premier directeur du MNBAQ en 25 ans, si ce n'est davantage, à ne pas avoir un passé de conservateur.

MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

III ARTS VISUELS

Vers un MNBAQ de « découvreur », Jean-Luc Murray à la barre

Le nouveau directeur du musée d'État veut trouver des projets pour faire rêver de nouveau

JÉRÔME DELGADO
COLLABORATEUR
LE DEVOIR

F

aire rêver, à nouveau. Jean-Luc Murray arrive à la tête du Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ) avec la ferme intention de relancer l'établissement public sur les rails d'une nouvelle grande aventure. Elle reste à définir, mais rien ne semble plus beau au successeur de Line Ouellet que de réinventer la roue.

« J'ai accepté le mandat, dit-il lors de sa première entrevue depuis sa nomination en novembre, parce que le conseil d'administration ne cherchait pas le statu quo. Il cherche quelque chose. Quoi? Ce n'est pas exprimé clairement, mais on a aimé mon enthousiasme à l'idée de tenter l'aventure. »

Quelque part entre l'établi et l'inconnu. Entre le « tumulte immobilier » d'hier — ce sont ses mots pour évoquer le pavillon Lassonde, inauguré en 2016 — et le rêve de demain. Ou entre le savant et le populaire. Pris dans d'inévitables entre-deux, le MNBAQ doit trouver un juste équilibre, dit son nouveau directeur général.

« Si on veut avoir l'air intelligent, on parle de concaténation, [sinon] c'est simplement la chanson *Trois petits chats*. » C'est par cette comparaison, citée pour évoquer le travail de l'historien de l'art Jean-Hubert Martin, que Jean-Luc Murray a révélé toute sa personnalité. Sa tâche sera de placer le MNBAQ entre les pôles intellectuel et émotif.

« On ne sait pas exactement ce qu'on veut faire, mais ce que je dis, c'est que ce n'est pas normal qu'un visiteur sorte d'un musée sans avoir été confronté, séduit, désarçonné », estime-t-il.

Directeur atypique

Jean-Luc Murray est le premier directeur du MNBAQ en 25 ans, si ce n'est davantage, à ne pas avoir un passé de conservateur. Artiste de formation, le natif de Charlevoix a néanmoins occupé de multiples fonctions dans de multiples musées québécois. Il se qualifie lui-même de « fier produit de la muséologie ». C'est dans les services d'éducation, notamment au Musée des beaux-arts de Montréal (2009-2016), qu'il a fait sa réputation.

Pour un directeur, son profil « est assez atypique », reconnaît celui qui a

quand même dirigé le Musée de Charlevoix entre 2007 et 2009. « C'est probablement [une conséquence] de la volonté des musées de rendre plus accessibles les œuvres », juge-t-il au sujet de sa propre nomination.

Le nouvel homme fort du MNBAQ n'obtient pas carte blanche, puisqu'un « plan stratégique » court jusqu'en 2022.

Ce musée sera aussi enthousiasmant que ce que les équipes ont dans le ventre. Après le tumulte du projet immobilier, il faut les remettre dans un état de rêver.

JEAN-LUC MURRAY



Dans le dernier rapport annuel, la présidente du conseil d'administration, Christiane Germain, évoque même l'occasion de « voir loin et grand ».

Le budget du musée d'État tourne autour de 20 millions de dollars. S'il concède que le MNBAQ n'est pas riche, M. Murray a été rassuré par le crédit que le nouveau gouvernement caquiste lui accordera lors du prochain budget. « On ne saute pas au plafond, mais on est satisfaits », confie-t-il.

Jean-Luc Murray a compris le plan stratégique comme celui de se diriger vers « un musée citoyen, inclusif, un lieu de vie ». Après le chantier autour du pavillon Lassonde, place au « chantier humain ». « On est dans la phase où il faut humaniser le musée. Le premier humain dont on doit s'occuper, ce sont nos employés », dit-il, reconnaissant par là l'essoufflement auquel a été poussé le personnel.

S'il évoque du bout des lèvres la suppression de postes pendant le chantier du pavillon Lassonde, il assure être désormais dans un processus d'embauche. Deux semaines après l'entrevue, le MNBAQ annonce en effet chercher notamment deux nouveaux directeurs (à la médiation et expérience des visiteurs et aux communications et marketing). En tout, précise M. Murray, « une dizaine de postes sont à pourvoir ».

Ingrédient secret à trouver

Ambitieux, Jean-Luc Murray ne prétend pas arriver avec ses gros sabots. Il préfère d'ailleurs se présenter comme un collègue plutôt que comme un patron. Il tend la main et l'oreille, valorise la communication. C'est avec tous les employés que le MNBAQ se redéfinira.

« Ce musée sera aussi enthousiasmant que ce que les équipes ont dans le ventre. Après le tumulte du projet immobilier, il faut les remettre dans un état de rêver. »

Les défis ne manquent certes pas. Le directeur général veut trouver « le dénominateur commun » avec les gens de la conservation, donne-t-il en exemple. Sinon, il manque un « petit ingrédient secret », celui qui poussera plus loin le musée.

« Notre force d'attraction pour l'instant n'est pas sur nos collections, elle est sur notre savoir-faire et nos bâtiments. À un moment donné, on aura l'ingrédient supplémentaire et ce sera la personnalité du musée », dit-il, dans son langage imagé, lorsqu'on le questionne sur ses visées internationales.

Le directeur ne donne pas de détails sur les collaborations futures avec l'étranger, sinon que ses récentes visites à Dallas et à Paris sont liées à de « bonnes idées ». Il faut préciser que la programmation est déjà ficelée jusqu'en 2021. Le prochain gros morceau s'intitule *Miró à Majorque*. *Un esprit libre*, prévu pour l'été et issu d'une collaboration avec la fondation du peintre catalan.

Ludique, surprenant, inclusif... Dans la bouche de Jean-Luc Murray, ces mots font la qualité d'une exposition et de sa muséographie. Sans avoir de projets précis d'expositions — ou sans vouloir encore les dévoiler, qui sait? —, il mise sur le mélange des genres, les rapprochements inusités entre, par exemple, un objet ethnographique et un tableau abstrait. Ce qu'il a vu ces derniers mois en Europe, à La Piscine, musée de Roubaix, près de Lille, au Musée de la chasse et de la nature, à Paris, ou encore au Musée d'ethnographie de Neuchâtel, lui donne raison.

Il assure ne pas vouloir changer la mission du MNBAQ, mais sait qu'il faut ouvrir davantage ses portes à des arts moins soutenus. La nouvelle exposition tirée des collections — *350 ans de pratiques artistiques au Québec* — fait le constat d'un musée peu représentatif des diversités.

« Il faut moins aller dans le collectionnement classique d'artistes reconnus. Ça change la posture du musée, qui sera moins dans la validation, davantage dans un discours de découvreur, d'explorateur », affirme Jean-Luc Murray.

EN BREF

Concurrence :
Spotify attaque Apple à Bruxelles

STOCKHOLM — Le suédois Spotify, numéro un mondial de l'écoute de musique en ligne, a annoncé mercredi saisir la Commission européenne contre la firme américaine Apple pour abus de position dominante sur le marché de la musique en ligne. « Ces dernières années, Apple a introduit des règles dans l'App Store qui limitent intentionnellement le choix et étouffent l'innovation [...], agissant à la fois en juge et partie pour désavantager délibérément les autres développeurs d'applications », a fait valoir le cofondateur de Spotify, Daniel Ek, dans un communiqué. Spotify reproche notamment à la firme américaine, propriétaire à la fois du système d'exploitation iOS et de l'App Store, d'imposer un droit de 30 % aux services de musique en ligne qui vendent leur abonnement via sa boutique, encherissant d'autant le coût de l'abonnement pour les utilisateurs. Spotify affirme avoir « vainement tenté » de résoudre ces contentieux « directement avec Apple ». « Spotify a déposé une plainte "informelle" contre Apple devant la Commission européenne pour abus de position dominante il y a trois ans », a indiqué Jacques Lafitte, de la société de conseil Avisa à Bruxelles. Mercredi, Spotify a déposé une plainte « formelle », ce qui met davantage la pression sur la Commission, qui peut décider d'instruire ou de rejeter la plainte. Agence France-Presse

France : une charte contre le harcèlement sexuel dans des médias

PARIS — Une vingtaine de groupes de médias et de communication français ont signé mercredi une charte de bonne conduite contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, quelques semaines après la révélation d'un scandale impliquant plusieurs journalistes et communicants. France Télévisions, Disney, TF1, Canal+, M6, Lagardère, Mediawan, Radio France, Havas ou encore SFR, entre autres, ont signé au ministère de la Culture cette charte portée par l'association Pour les femmes dans les médias. Cet engagement intervient alors que le monde des médias français a été secoué par l'affaire de la Ligue du LOL, un groupe de journalistes et de communicants qui harcelaient sur Internet principalement des jeunes femmes. Les médias signataires s'engagent notamment à informer leurs salariés, à mettre en place un dispositif d'écoute et d'aide aux victimes et à partager leurs bonnes pratiques. Une enquête menée en ligne par des collectifs féministes a fait état début mars de violences sexistes et sexuelles « massives » dans les médias, se basant aussi sur des témoignages anonymes. Des cas à Europe 1, à RMC ou au Monde ont également été rendus publics ces derniers jours. Agence France-Presse



Puisque les deux créatrices, Evalyn Parry et Laakkuluk Williamson Bathory, investissent dans leur art autant de talent que de conviction, le voyage en leur compagnie est un régal.

JEREMY MIMNAGH

III CRITIQUE THÉÂTRE

Brise-glace

Kiinalik est issu d'une rencontre aussi fructueuse qu'improbable

CHRISTIAN SAINT-PIERRE
COLLABORATEUR
LE DEVOIR

Le Buddies in Bad Times Theatre nous fait ces jours-ci l'honneur d'une troisième visite à Espace Libre. La compagnie queer de Toronto présente *Kiinalik: These Sharp Tools*, une création d'Evalyn Parry et Laakkuluk Williamson Bathory. C'est à bord d'un navire à coque renforcée contre les glaces, lors d'une expédition d'éducation environnementale dans l'Arctique, d'Iqaluit au Nunavut à Kangerlussuaq au Groenland, que les deux artistes se sont connues, puis, malgré des parcours dissemblables, reconnues.

Le spectacle est une pièce et un concert, parfois une performance, mais surtout une conversation, le récit d'un échange, celui d'un apprivoisement entre deux femmes, l'une du Nord et l'autre du Sud, qui ont su dépasser les apparences, déceler et même célébrer les différences, pour finalement constater entre elles une certaine parenté. *Queer*, habitant Toronto, à la tête du Buddies depuis 2015, Evalyn Parry est une artiste de théâtre et une auteure-compositrice-interprète. Inuite, habitant Iqaluit, Laakkuluk Williamson Bathory est performeuse, comédienne, conteuse et écrivaine. Alors que la première s'exprime notamment à travers la musique folk et le spoken word, la seconde œuvre entre autres à transmettre et à revisiter la mythologie inuite.

Puisque les deux créatrices investissent dans leur art autant de talent que de conviction, le voyage en leur compagnie est un régal. S'adressant d'emblée et sans ambages au public, elles

jettent les bases d'une représentation qui alternera sans cesse et tout naturellement entre l'éducation et la poésie, l'histoire et la musique, le devoir de mémoire et l'éventualité d'une réconciliation. Exprimant à la fois la beauté immense de la cryosphère et l'ampleur de la menace qui plane sur elle, les deux femmes donnent à voir les plaies ouvertes de la colonisation et du déracinement, mais aussi celles de l'industrialisation et des changements climatiques, mettant ainsi en relief nos paradoxes, nos contradictions, nos absurdités, certains des mensonges et des demi-vérités sur lesquels sont fondées nos sociétés.

La pièce maîtresse de la soirée est sans contredit *l'uaajeermeq*, une danse puissante et viscérale, une pratique qui existait déjà à l'époque préchrétienne et que Laakkuluk Williamson Bathory s'autorise à faire évoluer. Le visage transformé en un masque inquiétant, les joues gonflées, l'artiste se métamorphose sous nos yeux en une créature plus grande que nature, un être qui tient à la fois du clown, de la bête et de la divinité. Quand elle s'aventure dans les gradins, qu'elle enjambe les sièges, qu'elle hurle sa colère et son amusement, sa rage et son désir, tout le monde, sans exception, tient son souffle.

Kiinalik: These Sharp Tools

Texte et interprétation : Evalyn Parry et Laakkuluk Williamson Bathory. Mise en scène : Erin Brubacher. Une production du Buddies in Bad Times Theatre. À Espace Libre jusqu'au 16 mars. En anglais et en inuktitut, avec surtitres français.

Le spectacle est une pièce et un concert, parfois une performance, mais surtout une conversation, le récit d'un échange, celui d'un apprivoisement entre deux femmes, l'une du Nord et l'autre du Sud

À METTRE AU CALENDRIER

Parmi les pianistes majeurs de la jeune génération, il y a un esthète du son que nous brûlions de voir à Montréal : Pavel Kolesnikov, désormais habitué de nos palmarès des disques de l'année. C'est le Ladies' Morning Musical Club (LMMC) qui nous l'amènera le 5 avril 2020. Comme ces dames ont un goût exquis, elles ouvriront leur 128^e saison avec un pianiste de la même trempe : Christian Blackshaw. Il ne manquait plus que Benjamin Grosvenor dans le portrait. Il viendra aussi, avec la violoniste Hyeyoon Park, en décembre.

Très souvent, au cours de cette histoire plus que centenaire, le LMMC a été à l'affût des nouveaux talents. Il en est ainsi avec la venue de la nouvelle vedette du violoncelle français, Victor Julien-Laferrrière, vainqueur en 2017 du Concours musical international Reine Élisabeth de Belgique (27 octobre). Le violoniste de la saison sera James Ehnes, en avril, et les quatuors, les Hermès, Elias, Pavel Haas, et l'American String Quartet. Le panorama sera complété, en février par le Trio Montrose, composé de Jon Kimura Parker, Martin Beaver et Clive Greensmith. Renseignements : lmmc.com Christophe Huss

À LIRE



STEVE J. SHERMAN

La critique de Christophe Huss du *War Requiem* de Benjamin Britten par l'Orchestre symphonique du Conservatoire sous la direction de Jacques Lacombe, présenté à la Maison symphonique, sur nos plateformes numériques.

À LIRE



DAVID WONG

La critique de Mélanie Carpentier du spectacle *Phenomena*, d'Ismaël Mouaraki, présenté à l'Agora de la danse, sur nos plateformes numériques.

À LATÉLÉ

Notre choix ce soir

Déchets urbains

Un reportage suit la trace des sols plus ou moins contaminés extraits des chantiers de la métropole jusque dans nos campagnes, souvent pas très loin de terres agricoles.

Enquête, Radio-Canada, 21h

Pionnière oubliée

Ce documentaire sort de l'ombre la chercheuse canadienne Anne Innis Dagg, la première « girafologue » au monde. On nous explique les tristes raisons de cet « oubli ».

La femme qui aimait les girafes, Canal D, 22h

Accepter la différence en famille

Cette miniserie britannique raconte avec sensibilité et un certain didactisme l'urgence d'un préadolescent qui s'est toujours identifié comme une fille à se montrer sous son vrai jour, et le processus d'acceptation de sa famille. De Max à Maxine, Tou.tv Extra

Amélie Gaudreau

CANAUx	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit	
ICI RC Télé	Le Téléjournal avec Patrice Roy	District 31	Infoman	1res fois / Ariane Moffatt	Enquête				Le Téléjournal	Sports express	23h05	Entrée principale		
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	LOL (-)	La Dérape	Le bon docteur	J.E.	Tu ne m'as pas		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35	MESSE NOIRE (2015)		
V	Pat'Patrouille	Passager	Génial!	McSween	De garde 24/7 / Enseignement	Dans les médias			House of Cards (v.f.)	L'amour au temps du		Génial!		
TV	Souper parfait	Souper parfait	Rire et délire	Rire et délire	L'amour est dans le pré	L'Open Mic	Chicago Police			Rire et délire	NVL	Souper parfait	Moment V	
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages	Le Téléjournal			Mordus de politique	Le National	Le National	24/60		
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	Oouragan		L'enquête de ma vie	Criminels 2.0			Munch	Journal/ C à dire	Journal Afrique	Politique		
D	Cauchemar sur l'autoroute	Routiers de l'Outback			De l'or sous la glace	Harceleurs de stars			Docu-D / La femme qui aimait les girafes			L'ombre		
MAX	ByeMaison	Quoi ton plan?	Quintuplées / La Saint-Valentin		SPCA en action	SPCA en action			Catastrophe	Ouvrez, jamais	Faites-nous	Quais	ByeMaison	Quoi ton plan?
VRAK	Dr House / Maladie d'amour	Le mentaliste			Chicago Justice	Espirits criminels			Lucifer / Parole de diable		Lucifer / Parole de diable	Dr House / Cours magistral	Chicago	
RDS	Big Bang	Rencontrée	Le chalet	Clash	Les Foster	Riverdale (v.f.)			Le chalet	Clash	Flashpoint / Désespoir de cause	Hors d'ondes		
HISTORIA	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°	LNH Hockey / Canadiens de Montréal	c. Islanders de New York (D)		L'antichambre (D)			Sports 30		Canadiens express / Mtl./N.Y. I.	L'antichambre		
ICI ARTV	De l'acier et du feu	Mordus	Mordus	Fous bolides	Fous bolides				Du muscle sous le capot		Belles ordures / Dieux du ciel	Chasseurs		
EXPLORA	17h30 Downton Abbey	Sois	Moi et l'autre	Esprit critique	Conséquences	Conséquences			Conséquences		LAURENCE ANYWAYS (2012)	Melvil Poupaud.		
SERIES+	Animal Fight Club (v.f.)	Alliances naturelles	Supercherie chocolat	Les génies de Stephen Hawking	Repères	Hackers			Hackers	Pharmachien	Manger			
Z	La loi et l'ordre: Crimes sexuels	Bull (v.f.)	Doubt / Famille, je vous aime!	Une lutte exemplaire / Jour 450	Crimes majeurs	DéTECTIVES PRIVÉS			DéTECTIVES PRIVÉS	Blue Bloods				
C. SAVOIR	Tout s'explique!	Seuls et tout nus XL	BattleBots: Combats de robots	Talk show	Comédie	Star Trek: Discovery			LES MESSAGERS (2007)	Kristen Stewart.				
EVASION	17h30 Ombre	Ombre doute	19h25 Publica. / Semaine Verte	20h10 Prof / Publication uni.	Dactylo	Hollywood			22h25 Fabrique / Arrêt monde	Réparer nature	23h50	Filmez!	Cogito	
TFO	Plages top secrètes	Benoit à la plage		Splendides hôtels	Croisières de rêve	Soleil tout inclus / Punta Cana			23h25 L'ITALIEN (2010)	Kad Merad.			Coups de Food	
Cinépop	Maxi/ S.O.S.!	Top! / Top!	Flip	Amélie	Les sages	Motel/ Monstre	ERREUR DE LA BANQUE EN VOTRE FAVEUR (2009)		21h50 LA GUERRE DES ROSES (1989)	Danny DeVito.	23h50	LE JOUR DE L'INDEPE...		
Planète	17h50 ALPHA (2018)	Kodi Smit-McPhee.	TURBULENCES (2017)	Dolph Lungren.	LA ROMANTIQUE DESESPEREE (2018)				22h25 BREXIT (2019)	Benedict Cumberbatch.	Cinéma			
MATV	La Montagne Magique	Or maison	Dinosaures	Einstein	Histoire de l'Amérique	Si l'évolution / La taille			Expédition Bornéo		Entrer l'accusé			
CBC	514 Undisco.	CityLife	Métropolitique	Zoom REGARD	Projection libre	Zoom REGARD / CityLife			Concordia Film	ART Impact	Curious City			
CTV	CBCNews	JFL: Gags	Schitt's Creek	Coronation St.	Still Standing	Still Standing	Workin' Moms	Comedy Fest	CBC News: The National	CBCNews	Reflections	Coronation St.		
ABC	Global News Montreal	eTalk	The Big Bang	Young Sheldon	Station 19 / Fought the Law	Law & Order: S.V.U. / Missing			CTV National	News Montreal	0h05	Daily S.		
NBC	Global National	Global News	Ent. Tonight	E.T. Canada	Big Brother Canada	Superstore	Will & Grace		S.W.A.T. / Never Again	Global News	23h35	The Late Show		
PBS (33)	News	News	Local 22 News	Inside Edition	Grey's Anatomy	Station 19 / Fought the Law	For the People / This is America		News	23h35	Jimmy Kimmel Live			
UNIS	Channel 3 News at 6 p.m.	Evening News	Ent. Tonight	The Big Bang	Fam	Young Sheldon	Fam		S.W.A.T. / Never Again	News	23h35	The Late Show		
HBO1	6pm News	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	Superstore	A.P. Bio	Brooklyn 99	Will & Grace	Law & Order: S.V.U. / Missing	11pm News	23h35	The Tonight Show		
AddikTV	PBS NewsHour	QUEBEC: THE DEVIL'S SHARE (2017)			Celtic Woman: Ancient Land				Amanpour and Company	Business				
TVA Sports	News	Business	PBS NewsHour	A People's Soundtrack	The New York Cantors				World News	Amanpour and Company				
03/14	Cochon dingue	Echappe	Fous animaux	L'académie Mira	Chez nous	Liberté	Louis la faune	Web Thérapie	Balade Tor.	Peaky Blinders		L'espionne		
	18h15 Number	18h35 Robin Williams: Come Inside My Mind		HighMain	21h05 Crashing	21h35 Last Wk	22h05 Adnan Syed		23h15 I Am Paul Walker					
	BRAQUEURS (2011) avec Ryan Phillippe, Bruce Willis.			La liste noire / Les otages	Le trône de fer / Les vents de l'hiver	Salvation: Désastre	Désastre	La pêcheuse						
	17h00 JIC	RAW		WTA Tennis - BNP Paribas Quart de finale #4 (D)		Dave Morissette en direct	Le TVA sport	L'Impact	Point de mire					

Parole de jeune Québécois!

ODILE TREMBLAY



Bien des indépendantistes de la première heure, qui observeraient lundi avec stupeur, peine, sympathie ou rage la jeune députée Catherine Fournier décrire le PQ comme un parti de perdants, après avoir claqué sa porte, ont cherché des clés pour comprendre cette génération moins lyrique que la leur. Baveuse et traîtresse, qui plus est.

Ces jours-ci, chose certaine, les témoignages de jeunes Québécois sur l'identité, les velléités d'indépendance et le rapport au français ne manquent guère. Autant tendre l'oreille. Ils ne « twittent » pas. Ils parlent.

Le documentaire *La fin des terres* de Loïc Darses, en salle depuis mardi, et *I speak français* de Karine Marceau, en ondes à Télé-Québec le 20 mars, tendent le crachoir aux millénariaux. Du coup, leurs propos s'ancrent dans l'actualité des derniers jours, dont le virage du PQ pour remettre le cap sur l'indépendance.

À défaut de les voir offrir des réponses claires aux questions posées — mais que comptent-ils faire avec le legs du passé? —, les entendre s'exprimer avec autant d'aplomb que de points de suspension captive.

La fin des terres, fine mosaïque remarquablement maîtrisée, a assuré la clôture des Rendez-vous du cinéma québécois le 2 mars dernier. Dix-sept jeunes y causent d'indépendance et de territoire.

Les référendums se sont joués et perdus avant leur règne. Les batailles identitaires relèvent pour eux d'une mythologie. À cloche-pied entre la course du rat, les combats des aînés lourds à porter, les écrans multiples, la planète en péril, une aspiration à quelque chose de plus se tord en eux, sans trouver son cri primal.

Ce premier long métrage poétique, en montage de voix hors champ et de musiques inspirées, sur des images sublimes, parfois déstructurées, offre l'allégorie d'un vide. Car ces tunnels, ces champs, ces rives, ces glaces, ces voûtes, ces bâtiments anciens ou modernes y défilent sans humains ou presque.

Les jeunes à sa proue, tous engagés et éloquents, plusieurs très connus, on ne les verra jamais. Leurs 17 noms au générique les désignent pure laine ou métissés, parfois issus de parents illustres. Il ne sera pas question de Québec solidaire, même si son ombre plane, davantage du PQ en figure tutélaire, du Printemps érable en aventure inachevée, de l'immigration et des Premières Nations, avec allergie à l'entre-soi.

Les images d'archives montrant Michel Chartrand, Gaston Miron ou Pierre Falardeau en train de haranguer les foules leur ont procuré jadis des émois rétrospectifs. Ils auraient aimé y être, sauf que...

Pas si drôle de vivre son âge tendre aujourd'hui. L'avenir est une menace, la mondialisation galope, la langue dérape. « Préserver l'héritage de nos pères, c'est romantique comme idée, mais c'est pas ça qui va mobiliser les jeunes de mon âge », lance une voix en quête d'un nouveau chemin.

Pas si drôle de vivre son âge tendre aujourd'hui. L'avenir est une menace, la mondialisation galope, la langue dérape. « Préserver l'héritage de nos pères, c'est romantique comme idée, mais c'est pas ça qui va mobiliser les jeunes de mon âge », lance une voix en quête d'un nouveau chemin.

Le combat pour l'indépendance ne les rebute pas en soi; la politique en général, souvent. Cette cape d'éternelles victimes dans laquelle s'enroulent plusieurs souverainistes les éloigne du courant identitaire: pas d'unanimité ni d'élan fusionnel pour ce concert de voix. Faut dire que l'époque ne s'y prête guère...

.....

Dans le documentaire de Télé-Québec *I speak français*, c'est du fleuron de la langue qu'il est question, sondage à l'appui auprès des 18-30 ans. Quelque 60 % d'entre eux souhaitent rouvrir la loi 101 pour permettre aux élèves de fréquenter l'école anglaise avant le cégep; ce qui effraie. L'anglais ne constitue pas à leur avis une menace, plutôt un outil de communication pratique et universel.

Ils ont raison sur ce point. Ce n'est pas en conspuant la langue du vainqueur que le Québec fera aimer celle des premiers colons, mais en respectant cette dernière. Ce français, ces millénariaux le parlent mal et le sentent disparaître. Après 50 ans d'école obligatoire, nos compatriotes devraient maîtriser leur outil linguistique bien mieux que ça. Ils le savent. Nous aussi.

La société entière est responsable de la dérive du français chez nous. On est forts pour brandir les grands principes identitaires, hurler contre le « Bonjour, hi ». À l'heure de valoriser la culture, le savoir, la qualité de la langue, il n'y a plus grand monde, ni au gouvernement, ni dans les médias, ni même à l'école, pour prêcher par l'exemple. Et cette pénurie d'enseignants qui ne sont des modèles pour personne...

Ça prendrait un immense effort collectif pour donner aux enfants l'envie de se battre pour le français dans notre bout d'Amérique. Le rêve d'indépendance passe par la langue, mais la simple fierté nationale tout autant.

En regardant ces documentaires-là, on songe qu'il serait injuste de blâmer les millénariaux — renégats ou pas. Allô, Catherine Fournier! — pour les bris de transmission. Car le Québec de demain, c'est tout le monde qui persiste à le fabriquer plus croche encore que celui d'aujourd'hui.

Un nouveau rôle international pour Simon Brault

Il devient le premier Canadien et le premier francophone à prendre la tête de la Fédération internationale des Conseils des arts et agences culturelles

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le chef de la direction du Conseil des arts du Canada, Simon Brault, a été élu à la présidence de la Fédération internationale des Conseils des arts et agences culturelles (IFACCA), dont le 8^e congrès mondial se déroule cette semaine à Kuala Lumpur, en Malaisie. M. Brault devient ainsi le premier Canadien et le premier francophone à la tête de cette institution.

L'idée même de la création d'une Fédération internationale des conseils des arts a pourtant germé à Ottawa, alors que sa prédecesseure Shirley Thomson présidait le Conseil des arts du Canada. Cette Fédération a l'avantage, selon M. Brault, d'avoir des leviers plus prompts et plus légers, en matière de culture, que la grande institution internationale qu'est l'UNESCO, par exemple.

Au congrès de cette semaine, c'est aussi la situation de l'art à l'ère du numérique qui a particulièrement retenu l'attention des participants. À ce sujet, Simon Brault parle d'une « situation extrême de pouvoir et de contrôle », au sujet des GAFAs, ces grands joueurs de l'industrie numérique, et des algorithmes dont ils tiennent les commandes.

Dans ce contexte, les travaux menés par l'UNESCO à ce sujet peuvent mettre des années à porter leurs fruits, mentionne-t-il.



TONY FOUHSE

La question, c'est de savoir comment les arts vont non seulement survivre [à l'ère numérique], mais réussir à y être découverts et à y être remarqués

SIMON BRAULT



« La question, c'est de savoir comment les arts vont non seulement survivre [à l'ère numérique], mais réussir à y être découverts et à y être remarqués », dit M. Brault. Il cite la remarque d'un participant au Congrès pour qui le rôle des arts et de la culture est précisément

d'« attirer l'attention sur ce qui compte vraiment ».

À travers la Fédération, Simon Brault espère notamment faciliter la découverte de certains artistes à l'étranger, et favoriser les tournées et la mise sur pied de résidences. « Au-delà du financement, dit-il, nous jouons un rôle de conseiller et d'accompagnateur », dit-il.

La Fédération internationale des conseils des arts et des agences culturelles regroupe des institutions de 80 pays sur cinq continents. On y rencontre tant des représentants de conseils des arts que des délégués de ministères de la Culture, ou d'agences culturelles. « Les contextes varient énormément », dit M. Brault. Reste que, malgré cette différence de contexte d'un continent à l'autre, « les enjeux sont à peu près les mêmes partout dans le monde, dit-il. Ce sont les grands débats sur le numérique et sur la place des arts vivants et de la littérature sur le Web, les enjeux de la liberté d'expression et de tout ce qui touche l'organisation de la culture. Il y a des enjeux économiques aussi ».

Dans ce contexte, le Canada peut aussi partager son expertise, même si une formule qui fonctionne dans un pays ne fonctionne pas nécessairement dans un autre.

M. Brault souhaite aussi faciliter la formation de nouveaux leaders des industries culturelles, et donner aux jeunes accès aux grandes institutions.



Sans gommer la trame dramatique sous-jacente, Jonathan Garfinkel a écrit une fable ingénieuse, avec plusieurs éléments du récit symboliques de la situation politique.

MAXIM PARÉ FORTIN

III CRITIQUE THÉÂTRE

Un orgasme pour la paix au Moyen-Orient

La maison aux 67 langues aborde le conflit israélo-palestinien par l'absurde

MARIE LABRECQUE
COLLABORATRICE
LE DEVOIR

Qui aurait pensé voir sur nos scènes, à quelques mois d'intervalle, deux pièces aborder l'épineux conflit israélo-palestinien? Le texte du Canadien Jonathan Garfinkel présenté à La Licorne a toutefois peu en commun avec *Oslo*, offert chez Jean-Duceppe l'automne dernier. Lui-même de culture juive, l'auteur de *La maison aux 67 langues* y accuse l'absurdité de cette tragédie apparemment insoluble, rejouée depuis des décennies, à travers une sorte de réalisme magique.

Jouée au Tarragon Theatre dès 2009, mais créée en français pour la première fois, grâce à une traduction de François Archambault, la pièce s'appuie sur une métaphore: le territoire disputé s'incarne dans une maison de Jérusalem dont deux hommes réclament la propriété. Or, la demeure parlante à corps humain (savoureuse Violette Chau-

veau) s'est promise à chaque parti.

Un ancien général israélien (Daniel Gadouas) y habite avec son fils, un miraculé repêché sur le Jourdain — c'est du moins la légende qu'il lui raconte. À la logique guerrière du « tuer ou se faire tuer » professée par son père, l'adolescent préfère l'amour. Ou du moins le... cunnilingus. Frappé d'une illumination, ce personnage, campé par Gabriel Szabo avec une conviction, une fraîcheur absolument irrésistibles, n'en démord pas: une révolution par le sexe oral pourrait sauver le Moyen-Orient.

Frappe un jour à la porte un universitaire palestinien (Ariel Ifergan), qui revendique la maison — elle lui fait fête — et s'enferme dans la salle de bain. Les deux ennemis en viendront à un compromis négocié, qui implique d'écrire la vie du général. Une histoire qui est peut-être aussi une mythologie et sur laquelle ils ne s'entendent pas. L'espoir viendra peut-être de leur descendance respective, lassée des mensonges paternels...

Sans gommer la trame dramatique sous-jacente, Jonathan Garfinkel a écrit une fable ingénieuse, avec plusieurs éléments du récit symboliques de la situation politique. Il manie par contre un mélange de genres ou de niveaux humoristiques — dont un occasionnel registre plus trivial. Pas évident, me semble-t-il, de trouver le ton qui permettrait à cet univers de complètement prendre son envol.

Puisant son assise dans une région baignée de mysticisme, la veine fantaisiste trouve par contre une incarnation assez délicate. Ainsi ce chameau qui fait office de narrateur philosophe (!) et auquel Frédéric Desager prête une parfaite suavité. On a droit aussi à certaines belles scènes flirtant avec une poésie onirique, inspirées notamment par la perspective d'un astronaute israélien.

L'imagination, le pouvoir d'évocation sont aussi le ressort de la production dirigée par Philippe Lambert. Offerte dans un espace dépouillé, une scène paraissant en chantier — un peu comme une maison encore à construire —, elle laisse place à sa bonne distribution (qui inclut aussi les talentueuses Alice Pascual et Mounia Zahzam).

L'imagination: c'est peut-être, après tout, la clé pour parvenir à vraiment comprendre l'autre, lorsque chaque camp est enfermé dans sa propre souffrance...

La maison aux 67 langues

Texte de Jonathan Garfinkel. Traduction de François Archambault. Mise en scène de Philippe Lambert. Production de la compagnie Pas de Panique. Jusqu'au 23 mars, à La Licorne.

B 4 | ÉCONOMIE

III ANALYSE

Des postes vacants difficiles à pourvoir

La surqualification des candidats et l'inadéquation aux besoins exprimés ressortent

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Ils sont toujours plus nombreux et demeurent difficiles à pourvoir. Les postes vacants s'insèrent à la fois dans une dynamique de pénurie de main-d'œuvre, de surqualification et d'inadéquation aux besoins exprimés.

Hélène Bégin, économiste principale au Mouvement Desjardins, a publié mercredi une petite étude de cinq pages proposant un regard sectoriel et régional sur le phénomène de pénurie de main-d'œuvre. Un phénomène qui touche l'ensemble canadien, mais qui se veut plus accentué au Québec, où le bassin de travailleurs potentiels mesuré par la population âgée de 15 à 64 ans a cessé de croître en raison du vieillissement de la population. « Le nombre de postes vacants a grimpé en flèche et certaines régions affichent même la croissance la plus rapide parmi toutes les régions du Canada », ajoute l'économiste pour illustrer le contraste québécois. En fait, Statistique Canada indique que sept des dix régions économiques affichant les taux de croissance de postes vacants les plus élevés se retrouvent au Québec.

Phénomène canadien

Statistique Canada le disait aussi en janvier. L'augmentation touche l'ensemble des provinces, « une première depuis le début de la série en 2015 », la plus prononcée se mesurant au Québec, avec un gain de 35,5 % à 118 520 postes vacants sur les 551 000 que l'on dénombre à l'échelle canadienne. Pour sa part, le taux de postes vacants, qui se mesure sur la somme de tous les postes occupés et vacants, a bondi de 0,7 point à 3,2 % d'une année à l'autre pour afficher l'une des plus fortes progressions au Canada. Une réalité qui s'étend à l'ensemble des champs d'expertise, mais qui se veut concentrée dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, des services d'hébergement et de restauration et de la fabrication.

120 000 postes

Hélène Bégin retient aussi que près de 120 000 postes étaient à pourvoir au Québec au troisième trimestre, soit presque le double d'il y a deux ans. Évidemment, la longue croissance économique a produit ses effets en stimulant le marché du travail et en abaissant le nombre de chômeurs. Un grand résultat : le taux de chômage québécois est tombé à 5,5 % l'an dernier, à son niveau le plus bas depuis le début des années 1960, sous celui de 5,6 % mesuré en Ontario. « Il s'agit d'une première depuis le début des statistiques annuelles en 1946 », écrit-elle.

Fin de la réjouissance. Au-delà de cette comparaison, l'Ontario bénéficie encore d'une structure d'âge favorable, alors que le Québec doit jongler avec un choc démographique et un solde migratoire défavorable. Restent la surqualification et l'inadéquation aux besoins exprimés. Statistique Canada soulignait que le niveau minimal de scolarité recherché pour 63,3 % des postes vacants était un diplôme d'études secondaires ou moins, alors que 12 % exigeaient un baccalauréat ou plus. De plus, près de la moitié des postes vacants nécessitent moins d'un an d'expérience. « Ce type de profil s'accompagne bien souvent de salaires relativement faibles et de peu de possibilités d'avancement », souligne Hélène Bégin.

Parmi les autres variables, il a déjà été écrit que, aux prises avec un problème criant d'analphabétisme, le Québec fait face à un déficit de littératie qui génère un enjeu d'employabilité. L'effet de ce déficit s'en trouve exacerbé dans un secteur manufacturier sensible aux contre-coups de la délocalisation, de l'automatisation et de l'intelligence artificielle. Le secteur manufacturier abrite, d'ailleurs, le besoin de main-d'œuvre le plus ressenti (18 105), suivi de l'hébergement et la restauration (13 580), du commerce de détail (13 430) et des soins de santé (13 240).

Gains de productivité

S'ajoute à l'équation une carence quasi chronique en gains de productivité dans l'économie québécoise. En y répondant par l'automatisation, robotisation et intelligence artificielle provoqueront leur lot de chômeurs technologiques et exacerberont le problème criant d'employabilité, a déjà conclu une étude de l'Institut du Québec.

Reste la dimension géographique, qui ajoute un élément de disparité. « La population en âge de travailler diminue dans la plupart des régions du Québec, et davantage dans celles plus éloignées des principaux pôles urbains », résume Hélène Bégin. Selon le taux de postes vacants, le marché du travail se veut plus serré pour Chaudière-Appalaches, l'Abitibi-Témiscamingue, la Capitale-Nationale et la Montérégie.

À l'opposé, des régions comme l'Outaouais et l'agglomération montréalaise jouissent de tendances démographiques positives, bénéficiant d'un afflux de jeunes ménages s'y installant pour leurs études ou encore pour commencer leur carrière professionnelle. « Plusieurs proviennent des autres régions du Québec ou encore d'ailleurs au Canada, principalement de l'Ontario. » S'y greffe une concentration de l'arrivée des immigrants internationaux.



Québecor se dit en bonne position financière pour se lancer dans de nouveaux domaines, avec des liquidités de plus de 1 milliard de dollars.

GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

Le bénéfice net de Québecor grimpe

De nouveaux efforts sont menés dans les secteurs du sans-fil et de la télédiffusion

LA PRESSE CANADIENNE

Québecor a reconnu que sa nouvelle filiale de téléphonie sans fil à bas prix s'était heurtée à quelques embûches depuis son lancement, mais le groupe de télécommunications s'est dit encouragé par sa croissance actuelle.

Le lancement, en novembre dernier, de la bannière mobile Fizz s'inscrit dans une nouvelle vague d'efforts dans les secteurs de la téléphonie sans fil et de la télédiffusion, afin de contrebalancer un ralentissement de ses activités traditionnelles de médias et de câblodistribution.

La société fait toutefois face à la concurrence dynamique des joueurs déjà établis, a souligné mercredi le chef de la direction de Québecor, Pierre Karl Péladeau, lors d'une conférence téléphonique.

« Les joueurs en place étaient prêts pour notre lancement. Ils étaient donc, je dirais, très dynamiques, en particulier en ce qui a trait aux promotions de combinés pour la saison du vendredi fou, ainsi que pour la période de Noël. »

Le lancement de Fizz a également été entaché par des problèmes techniques qui ont amené la société à limiter sa publicité au dernier trimestre, mais le déploiement se déroule beaucoup mieux ce trimestre-ci, a indiqué M. Péladeau. « Puisque cela a été réglé et que toutes nos campagnes marketing sont en cours, le succès au premier trimestre est incroyable, bien au-delà de nos attentes, et nous croyons que cela se poursuit. »

La société s'approprie également à offrir une marque Internet et envisage de lancer en douceur sa plateforme de télévision par Internet Helix dans les prochaines semaines, afin de se positionner pour répondre à la demande changeante des consommateurs. « Nous pensons que nous cibons bien le public plus jeune ou la génération plus jeune », a fait valoir M. Péladeau.

La société se dit en bonne position financière pour se lancer dans de nouveaux domaines, avec des liquidités de plus de 1 milliard.

Cette incursion dans de nouvelles technologies a lieu alors que les revenus des médias ont diminué d'environ 3 % chez Québecor, incluant une baisse de 18 % dans ses activités de magazines, tandis que le nombre d'abonnés au service de câblodistribution de Vidéotron a diminué de 6000, et que celui des services téléphoniques filaires a retraité de 17 000.

M. Péladeau a indiqué que Québecor cherchait à améliorer ses offres médias, notamment avec davantage de balados, de chaînes spécialisées et de publications spécialisées.

Pour le quatrième trimestre, la société a affiché un bénéfice net de 116,8 millions, en hausse par rapport à celui de 70,4 millions de la même période l'année dernière, ou de 46 ¢ l'action contre 29 ¢. Le bénéfice ajusté des activités poursuivies s'est établi à 132,7 millions, ou 52 ¢ par action, sur des revenus de 1,09 milliard, contre 1,06 milliard réalisé un an plus tôt.

Pierre Karl Péladeau a indiqué que Québecor cherchait à améliorer ses offres médias, notamment avec davantage de balados, de chaînes spécialisées et de publications spécialisées

AVIS DE DÉCÈS



Dumoulin, Eric
1972 - 2019

À Montréal, le 12 mars 2019 à l'âge de 46 ans, est décédé Eric Dumoulin, fils de Thérèse Laviolette et de feu Dominique Dumoulin et époux de Alexandra Rizzuto.

Outre son épouse et sa mère, il laisse dans le deuil ses quatre enfants Gabriel, Samuel, Rosalie et Catherine, son frère Guillaume (Micheline Martel) et sa sœur Anne-Marie, ses beaux-parents Suzanne Beaulieu et Jean Rizzuto, son beau-frère Antony Rizzuto (Marie-Hélène Sultan), ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille vous accueillera au complexe

Alfred Dallaire | MEMORIA

Chaque vie est une histoire.

2159, boul Saint-Martin Est, Laval
514 277 7778 | memoria.ca

le samedi 16 mars 2019 de 19h à 22h ainsi que le dimanche 17 mars 2019 de 14h à 17h et de 19h à 22h.

Les funérailles auront lieu le lundi 18 mars 2019 à 10h à l'église St-Eustache, 123 St-Louis, St-Eustache.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Virage pour le soutien du cancer, 1000 rue St-Denis, local C14-7065, Montréal, QC, H2X 0C1, seraient appréciés.

Hausse de rémunération chez les patrons des cinq grandes banques

Ensemble, ils ont récolté un total de 63,2 millions en 2018

LA PRESSE CANADIENNE
À TORONTO

Les patrons des cinq plus grandes banques du Canada ont perçu collectivement une rémunération totale d'environ 63,2 millions au cours de l'exercice 2018, ce qui représente une hausse d'environ 12 % par rapport à l'exercice précédent.

Selon les données contenues dans les circulaires de sollicitation de procurations des banques, le chef de la direction de la Banque TD, Bharat Masrani, a obtenu la rémunération totale la plus élevée pour la période de 12 mois terminée le 31 octobre, soit 15,3 millions. Cela comprend des éléments tels que le salaire de base, les primes de performance et la valeur de la pension. Il s'agit d'une hausse d'environ 23 % par rapport à la rémunération totale de 12,4 millions de M. Masrani pour l'exercice 2017 — la plus forte hausse parmi les cinq patrons pour le plus récent exercice terminé.

Dave McKay, chef de la direction de la Banque Royale du Canada, a profité

de la plus importante rémunération totale après celle de M. Masrani, la sienne ayant grimpé de 8 % pour atteindre 14,5 millions. Il était suivi de Brian Porter, de la Banque Scotia, avec une rémunération de 13,3 millions, en hausse de 3,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Le patron de la Banque de Montréal, Darryl White, a reçu une rémunération totale de 10,1 millions pour son premier exercice complet à la tête de l'institution financière, soit une hausse de 22 % par rapport à l'exercice 2017. Le chef de la direction de la Banque CIBC, Victor Dodig, a pour sa part reçu une rémunération totale d'environ 10 millions pour l'exercice 2018, en hausse de 6,5 % par rapport à l'année précédente.

En excluant la valeur des régimes de retraite et d'autres éléments de rémunération, les cinq banquiers ont perçu une rémunération directe totale d'environ 54,7 millions, ce qui représentait une hausse d'environ 6,5 % par rapport à l'exercice 2017.

12 %

C'est la hausse approximative du total des salaires des cinq patrons, entre 2017 et 2018.

EN BREF



JENS MEYER ASSOCIATED PRESS

VW : jusqu'à 7000 emplois supprimés

FRANCFORT — La marque phare du groupe allemand Volkswagen, VW, a annoncé mardi des suppressions d'emplois d'ici 2023 dans le cadre d'une cure d'austérité visant à financer sa transition onéreuse vers la voiture électrique et autonome. « En raison de l'automatisation de tâches de routine, l'entreprise part du principe que de 5000 à 7000 postes disparaîtront d'ici 2023 », a indiqué VW dans un communiqué, précisant que la réduction se fera par le non-remplacement de départs à la retraite. Des réductions de postes qui s'ajoutent à un programme de restructuration déjà en cours, lequel prévoit, d'ici 2020, un solde de 21 000 suppressions de postes dans le monde et plus de 3 milliards d'euros d'économies.

Agence France-Presse

Hexo conclut l'acquisition de Newstrike

TORONTO — La société de cannabis appuyée par les membres du groupe Tragically Hip a accepté une offre d'acquisition faite par la société québécoise Hexo, lors d'une opération portant sur l'ensemble des actions évaluées à environ 263 millions. Newstrike a également le droit d'accepter une proposition supérieure dans certaines circonstances, Hexo disposant ensuite d'un droit de cinq jours ouvrables pour l'égaliser. L'entente ferait en sorte que les actionnaires de Newstrike détiendraient 14 % de la société fusionnée, le reste revenant aux actionnaires d'Hexo. Cet accord donnera à Hexo la capacité de produire environ 150 000 kilogrammes de cannabis par an et de réaliser des synergies annuelles de 10 millions.

La Presse canadienne

Budget : Legault respectera tous ses engagements

QUÉBEC — Le premier ministre François Legault s'est engagé à ne pas décevoir les contribuables, le jeudi 21 mars, en présentant le premier budget de son gouvernement. De retour de vacances, M. Legault s'est dit une fois de plus déterminé à respecter tous ses engagements financiers, dont celui de réduire le fardeau fiscal des contribuables québécois. « Je suis très fier des investissements qu'on va être capables d'annoncer en santé et en éducation, pour ajouter des services pour les enfants, pour ajouter des services pour nos aînés, entre autres pour les soins à domicile », a-t-il énuméré lors d'une mêlée de presse, mercredi. Le premier budget déposé par le ministre des Finances, Eric Girard, correspondra de près au cadre financier présenté par la CAQ en campagne électorale, a-t-il ajouté.

La Presse canadienne



Les grandes villes de Montréal, Toronto, Calgary, Ottawa et Edmonton ont consacré un milliard de plus à leurs infrastructures que l'indice de référence du Directeur parlementaire du budget le prévoyait. Sur cette photo, les travaux sur la structure de l'échangeur Turcot.

OLIVIER ZUIDA LE DEVOIR

III INFRASTRUCTURES

Le programme fédéral n'a pas eu l'effet d'entraînement prévisible

Les provinces en ont profité pour suspendre une partie de leur propre effort, dit le Directeur parlementaire du budget

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Une partie du programme d'infrastructures d'Ottawa a moins servi, jusqu'à présent, à réparer des routes ou installer des rails de métro qu'à donner un peu de marge de manœuvre financière à des provinces qui en avaient grand besoin, conclut le Directeur parlementaire du budget (DPB).

Le « plan d'investissement du Canada » dans les infrastructures de 188 milliards sur 12 ans n'a, jusqu'à présent, pas eu l'effet d'entraînement sur les gouvernements provinciaux auquel on aurait normalement pu s'attendre dans de telles conditions, estime le DPB dans un rapport dévoilé mercredi.

Qu'on se comprenne bien, y expliquent les auteurs du rapport, l'investissement des provinces dans leurs infrastructures a bel et bien augmenté depuis l'annonce du programme fédéral en 2016. Mais cette augmentation reste à court de ce à quoi l'expérience et la science économique auraient permis d'espérer des milliards offerts par Ottawa. S'élevant à un total de 85 milliards en deux ans, les dépenses nettes en immobilisation des provinces accuseraient ainsi un manque à gagner de 5,4 milliards, soit presque l'équivalent de la part occupée par les transferts fédéraux (5,9 milliards).

Cette estimation ne vient pas du gouvernement fédéral, qui ne dispose pas d'outil lui permettant d'évaluer ce genre d'écart entre l'impact prévisible et l'impact réel d'un tel programme, explique le DPB, qui a dû mettre au point son propre « indice de référence » en la matière.

L'écart entre les attentes et l'effort financier effectivement déployé par les provinces laisse entendre que ces dernières ont profité de la situation pour rediriger vers d'autres priorités, reporter, voire carrément annuler des investissements qu'autrement elles auraient faits dans leurs infrastructures, disent les auteurs du rapport.

« L'explication qui semble la plus plausible est les difficultés budgétaires auxquelles la plupart des provinces font face », a expliqué en entretien téléphonique au *Devoir* le DPB, Yves Giroux. « Dans ce cas-ci [le programme d'infrastructures d'Ottawa] a été un soulagement pour plusieurs gouvernements qui ont pu poursuivre l'investissement dans leurs infrastructures tout en allégeant leur propre contribution grâce à l'effort fédéral. Dit autrement, c'est un programme qui a donné de l'oxygène financier aux provinces en les soulageant d'un certain fardeau. »

Emplois perdus

À l'origine, le programme du gouvernement libéral de Justin Trudeau se voulait un moyen d'aider une croissance économique à long terme, la transition vers une économie verte et le développement de « collectivités inclusives ». Comme souvent en pareil cas, il prend la forme de contrats où chaque gouvernement et chaque acteur impliqué dans un projet s'engage à avancer une partie du financement requis.

Si le manque à gagner dans l'investissement des provinces en infrastructures est simplement resté dans leurs coffres, cela pourrait avoir enlevé envi-

ron 0,15 % de croissance économique la première année seulement et fait perdre de 7500 à 8100 nouveaux emplois, estiment les auteurs du rapport. Mais si une partie du manque à gagner a été investie ailleurs, ces pertes économiques ont été moins grandes.

Propriétaires d'une grande partie des infrastructures publiques au Canada, les grandes villes de Toronto, Montréal, Calgary, Ottawa et Edmonton semblent avoir adopté une stratégie inverse de celle des gouvernements provinciaux, note le rapport. Plutôt que d'investir moins dans leurs infrastructures depuis deux ans que l'indice de référence du DPB le laisse présager, elles y ont en effet consacré un milliard de plus.

Le Québec

Dans son rapport, le DPB ne s'arrête pas aux différences entre les provinces. En entretien téléphonique, Yves Giroux observe toutefois que « le Québec a contribué de façon peut-être plus enthousiaste, ou du moins plus proportionnelle au programme fédéral » que les autres.

Au bureau du président du Conseil du trésor, Christian Dubé, responsable du dossier, on disait avoir besoin de plus de temps pour comprendre la méthodologie employée par le DPB dans son rapport avant de se prononcer sur ses conclusions. On en profiterait pour rappeler que le gouvernement Legault dévoilera la semaine prochaine son premier plan québécois des infrastructures (PQI) pour la période s'étendant de 2019 à 2029, en même temps que son premier budget.

Genivar mise à l'amende pour des contrats truqués

Les contrecoups de la commission Charbonneau se font toujours sentir

PIERRE SAINT-ARNAUD
LA PRESSE CANADIENNE

Les contrecoups de la commission Charbonneau continuent de se faire sentir : la firme d'ingénierie Genivar, qui existe aujourd'hui sous le nom de WSP Canada, devra verser 4 millions pour avoir participé à un système de trucage d'offres en lien avec des contrats d'infrastructures municipaux au Québec.

Ce versement s'inscrit dans une entente de règlement entérinée par la Cour supérieure du Québec, mercredi, qui met fin à une enquête du Bureau de la concurrence sur le rôle de Genivar dans le complot de trucage des offres entre 2002 et 2011 pour l'obtention de contrats d'infrastructures dans les villes de Québec, Laval, Gatineau et quelques municipalités dans la région de Montréal.

Le montant s'ajoute aux sommes déjà versées par WSP Canada, qui s'était prévalu du Programme de remboursement volontaire du gouvernement du Québec pour remettre au fisc des trop-perçus. L'entreprise a également été obligée par les autorités à mettre en place un programme de redressement et de conformité sur ses méthodes de gestion interne dans le but d'enrayer d'autres activités illégales de cette nature à l'avenir.

L'entreprise versera son paiement de 4 millions au Receveur général du Canada.

L'entente entérinée mercredi s'inscrit dans une série de procédures dans ce dossier. Le 19 février dernier, c'était au tour de la firme d'ingénierie Dessau de se voir forcée de déboursier 1,9 million, là aussi relativement à des trucages d'offres pour des contrats d'infrastructures municipaux entre 2003 et 2011 dans les mêmes municipalités, en l'occurrence Québec, Laval, Gatineau et quelques autres dans la région de Montréal. Dessau s'était également prévalu du Programme de remboursement volontaire du gouvernement du Québec pour remettre d'autres montants dus.

Outre les firmes elles-mêmes, d'anciens dirigeants se sont également retrouvés dans la mire des autorités. L'ex-directeur et vice-président adjoint de Dessau en Outaouais, Dave Boulay, a été condamné en janvier dernier à six mois de détention à domicile et à six mois de couvre-feu par la suite après avoir plaidé coupable dans une affaire de trucage d'appels d'offres à la Ville de Gatineau. M. Boulay avait admis avoir participé à un stratagème qui, entre 2006 et 2008, a permis à plusieurs firmes de se partager des contrats.

Le Bureau de la concurrence avait à ce moment justifié la « clémence de la peine » infligée à M. Boulay par sa coopération à l'enquête et le fait qu'il n'était pas l'instigateur du stratagème.

Trois autres accusés sont toujours devant les tribunaux dans ce dossier, soit l'ancien vice-président et associé de Cima+ André Mathieu, l'ancien directeur régional de l'Outaouais pour Genivar (aujourd'hui WSP Canada) Claude Marquis et Michel Famery, ancien vice-président régional de Dessau.

Genivar faisait l'objet d'une enquête du Bureau de la concurrence sur son rôle dans le complot de trucage des offres entre 2002 et 2011 pour l'obtention de contrats d'infrastructures dans les villes de Québec, Laval, Gatineau et quelques municipalités dans la région de Montréal

HOCKEY

Carey Price a savouré son exploit

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
LA PRESSE CANADIENNE

Pour une rare fois, Carey Price a pris le temps de savourer son exploit mardi soir, après être devenu le gardien comptant le plus de victoires dans l'histoire du Canadien.

Price est entré dans le vestiaire et a pris une photo avec tous ses coéquipiers, avant de ressortir saluer la foule du Centre Bell en tant que première étoile dans la victoire de 3-1 face aux Red Wings de Detroit.

Le gardien âgé de 31 ans n'est pas le plus expressif, mais il était en mesure d'apprécier l'ampleur de l'exploit qu'il venait d'accomplir en devançant Jacques Plante en gagnant un 315^e match avec le Tricolore.

« Je suis venu dans le vestiaire pour célébrer avec mes coéquipiers, a expliqué Price après la rencontre. Ces gars-là ont travaillé extrêmement fort pour que nous puissions l'emporter. C'était aussi spécial de partager ce moment avec les partisans. »

Dans sa marche vers le record de Plante, Price a également devancé Georges Vézina, George Hainsworth, Bill Durnan, Ken Dryden et Patrick Roy.

Les portraits des nombreuses légendes de l'équipe sont affichés au-dessus des casiers des joueurs dans le vestiaire du Canadien au Centre Bell. Celui de Plante y est aussi. Price a admis ne pas connaître grand-chose de Plante. Ce qu'il sait, il l'a appris de son père, Jerry, lui-même un gardien repêché par les Flyers de Philadelphie en 1978.

« Je pense qu'ils ont tous joué très fort pour cette équipe, a dit Price au sujet des anciens joueurs représentés dans le vestiaire. Je crois que la majorité des personnes qui ont porté ce chandail ont tout donné sur la patinoire. Je suis fier d'en faire partie. »

Selon Brendan Gallagher, c'est aussi grâce à une volonté phénoménale que Price est rendu aujourd'hui le gardien ayant le plus de victoires dans l'histoire de l'équipe. « C'est le résultat de beaucoup de travail et c'est bien mérité, a dit Gallagher mercredi matin au sujet de l'exploit de son coéquipier. Nous le voyons chaque jour. Il y a une raison pour laquelle il est le meilleur gardien au monde et qu'il a le respect de tout le monde à travers la ligue. Tous ceux qui le côtoient peuvent voir comment il est compétitif, comment il se bat toujours jusqu'au bout et il nous fait paraître meilleurs que nous le sommes. »

TENNIS

Bianca Andreescu passe en demi-finale à Indian Wells

Milos Raonic la rejoint dans le dernier carré ; Denis Shapovalov tombe

ASSOCIATED PRESS
À INDIAN WELLS

La Canadienne Bianca Andreescu a infligé une correction de 6-0, 6-1 à l'Espagnole Garbine Muguruza et elle s'est qualifiée pour les demi-finales du tournoi de tennis d'Indian Wells mercredi.

L'Ontarienne de 18 ans, qui avait reçu un laissez-passer des organisateurs, n'a eu besoin que de 53 minutes pour éliminer la 20^e joueuse mondiale, une rivale qui compte deux titres du Grand Chelem en carrière, en plus d'une participation en finale à un autre.

Andreescu a remporté les neuf premiers jeux de l'affrontement avant que Muguruza ne parvienne finalement à gagner son service, non sans avoir été victime de quatre bris auparavant.

À 4-1 durant la deuxième manche, Muguruza a demandé la présence de son entraîneur. Celui-ci l'a pressée de « changer quelque chose ».

« Chaque fois que j'essayais quelque chose de différent, j'avais l'impression qu'elle réussissait de meilleurs coups, a dit Muguruza. Elle a maintenu un niveau élevé à tous les instants. »

Puissant coup

Andreescu a réalisé un cinquième bris de service lors du sixième jeu du deuxième set et mis fin au match dès sa première occasion, grâce à un puissant coup droit sur lequel Muguruza n'a pu réagir.

Andreescu, qui n'a fait face qu'à deux balles de bris, a inscrit 16 coups gagnants contre 12 erreurs directes. De son côté, Muguruza n'a réussi que six coups gagnants et commis 26 erreurs directes.

« C'est incroyable, ce que j'ai accompli au cours des deux derniers mois. Je suis plus que reconnaissant », a déclaré Andreescu sur le court, quelques instants après son impressionnant triomphe.

« Aujourd'hui, je pense avoir joué mon meilleur tennis, l'un des meilleurs matchs que j'ai jamais joués. »

Détentriche du 60^e échelon au début de la semaine, Andreescu a gagné 26 de ses 29 premiers matchs en simple depuis le début de 2019. Elle est assurée de se hisser parmi le top-40, peu importe le résultat de son match de demi-finale, contre la gagnante du duel entre l'Ukrainienne Elina Svitolina, 6^e joueuse mondiale, et la Tchèque Marketa Vondrouseva, classée 61^e.

Pendant ce temps, chez les hommes, Milos Raonic a également atteint le tour



suivant grâce à une victoire en deux manches de 6-4, 6-3 contre l'Allemand Jan-Lennard Struff, 55^e mondial.

Raonic, 13^e tête de série, a ainsi pris sa revanche contre Struff, face auquel il s'était incliné à Dubaï récemment.

Raonic a inscrit un bris de service lors du dernier jeu de la manche initiale, aidé par une double faute de l'Allemand. Le Canadien a inscrit un autre bris dès le premier jeu de son rival au service.

En quarts de finale, Raonic croisera le fer avec le Serbe Miomir Kecmanovic, qui n'est âgé que de 19 ans et qui occupe le 130^e rang au classement de l'ATP.

Le Canada n'est toutefois pas parvenu à faire un tour du chapeau mercredi, alors que Denis Shapovalov, 24^e tête de série, s'est incliné en trois manches face au Polonais Hubert Hurkacz dans un autre duel de huitième de finale.

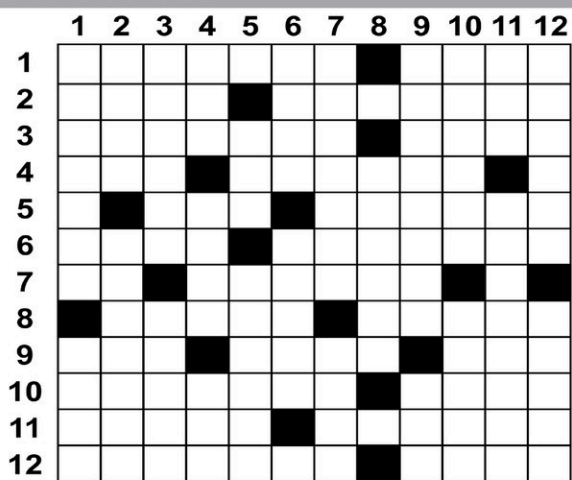
Aidé par une double faute de Shapovalov lors d'une belle de match, Hurkacz l'a emporté 7-6 (3), 2-6, 6-3.

Bianca Andreescu et Milos Raonic sont les deux seuls Canadiens encore en lice dans le tournoi.

PHOTOS
MARK J. TERRILL
ASSOCIATED PRESS



MOTS CROISÉS



Etienne Hannequart-Ferron www.hannequart.com 4021

HORIZONTALEMENT

- Coiffure traditionnelle des Bédouins - Cadeaux.
- Constituer - Bio.
- Carnages - Ville du Pérou.
- Poil - Relatif au sébum.
- Divisée en strophes - Écarté par intrigue.
- Pour des cendres - Très grandes.
- Fleuve au pays d'Albinoni - Prénom.
- Grand ouvert - Dissimuler.
- Stylo à bille - Diligent - Ils parlent une langue kwa.
- Étude - Véhicules.
- Grande pièce de tissu simulant un plafond - Recueillie çà et là.
- Écimées - Prêtre.

- ... à cheval - Dès maintenant - Enduit.
- Baie nippone - Protéine de l'organisme.
- Troyen - Comblés.
- Personne qui a été célèbre - Héritage.
- De pointe.
- Femme aimée de don Quichotte - Capitale législative d'Afrique du Sud (Le).
- Levant - Elle s'accroche.
- Crêpe d'Asie - Glorifier.
- Polonais - Se forme le matin.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 H O M O G E N E I T E
2 I B E R E A R M A D A
3 S E N T I L S A P E X
4 P I A N O S A G I N E
5 A R C S T I G E S N
6 N E T E S O S T E
7 O C R E E T R I E R S
8 P O N E U R A L A
9 H U L O T T E L A C S
10 O P E R E P R I V E E
11 N O N T R A I T E U R
12 E N T R E S O E U R S

- VERTICALEMENT
- Sauce - Salivé.
 - Gaine - Mitigeur.
 - Grosse guêpe - Décortiqué.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

SUDOKU

par Fabien Savary

			4		9			
2		9						
		6	1	8		7	5	
6	7			2				9
					8	7		
9	8		3			6		
		2						7
	6			7	8			
4				1	6			

Niveau de difficulté : DIFFICILE

4157

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

3	4	2	8	7	5	1	6	9
5	6	9	3	2	1	7	8	4
7	8	1	6	9	4	5	2	3
4	9	5	1	6	8	3	7	2
1	3	7	9	4	2	8	5	6
6	2	8	5	3	7	9	4	1
9	7	3	2	8	6	4	1	5
2	1	4	7	5	3	6	9	8
8	5	6	4	1	9	2	3	7

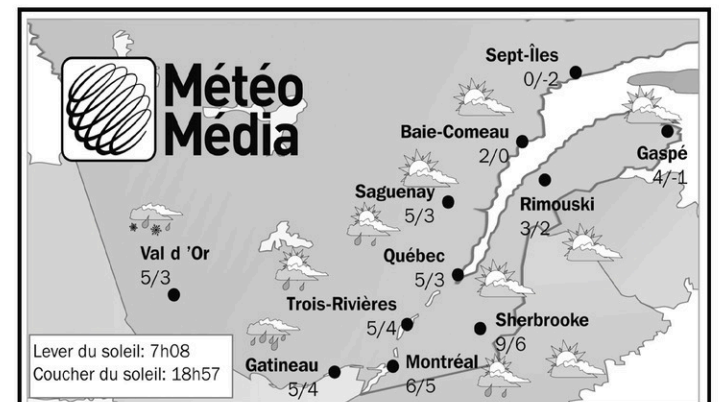
4156

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary

En exclusivité sur le site des Mordus

www.les-mordus.com



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 2/-4	Sol 5/-8	Londres	Plu 14/9	Nua 15/11
Moncton	Sol 8/0	Plu 9/6	Los Angeles	Sol 21/9	Sol 22/11
Saint-Jean	Sol 5/2	Plu 7/4	Mexico	Sol 29/12	Sol 27/12
Toronto	Plu 9/7	Ave 9/-2	New York	Var 11/9	Ora 15/6
Vancouver	Nua 8/3	Var 11/4	Paris	Plu 11/9	Plu 14/10
Winnipeg	Nei -1/-8	Var -5/-15	Tokyo	Sol 12/4	Sol 12/5

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 6	5	10/2	3/-7	-2/-9
Averses (pdp 40%).	Faible pluie (pdp 80%).	Averses (pdp 80%).	Pluie ou neige (pdp 40%).	Ciel variable.

Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 5	3	9/3	3/-8	-4/-11
Ciel variable.	Averses (pdp 80%).	Pluie (pdp 80%).	Pluie et neige (pdp 70%).	Ciel variable.

Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 5	4	10/0	1/-9	-2/-11
Averses (pdp 40%).	Pluie (pdp 90%).	Averses (pdp 40%).	Faible neige (pdp 70%).	Ciel variable.

Météo Média
meteomedia.com/video

IMPRÉVISIBLE.
COMME PRÉVU!

DÉCOUVREZ-EN PLUS

EN BREF



Un enfant extirpé des décombres de l'immeuble effondré à Lagos Island
SUNDAY ALAMBA ASSOCIATED PRESS

Plusieurs victimes dans l'effondrement d'un immeuble au Nigeria

LAGOS — Un immeuble de quatre étages abritant une école s'est effondré mercredi à Lagos Island, un quartier populaire de la capitale économique nigériane, faisant de nombreuses victimes, dont des enfants pris au piège dans les décombres. Le dernier étage abritait une école maternelle et primaire, tandis que des appartements et des commerces occupaient le reste de l'immeuble. Le directeur de l'Agence de gestion des urgences de l'État de Lagos, Adesina Tihamiyu, a confirmé que « des dizaines d'enfants » se trouvaient à l'intérieur du bâtiment lorsqu'il s'est écroulé et que les opérations pour les secourir — ainsi que les adultes — continuaient. Au moins quatre cadavres ont été évacués et plus de 40 personnes ont été sorties vivantes des décombres, a-t-il rapporté.
Agence France-Presse

Australie : les aborigènes spoliés pourront être indemnisés

DARWIN — La Haute Cour d'Australie a jugé mercredi que les aborigènes spoliés de leurs terres devaient être indemnisés en particulier pour la « perte culturelle » et la « souffrance spirituelle » endurées, une décision qui pourrait déclencher une série de procès dans le pays. La Haute Cour a jugé que les peuples ngaliwurru et nungali, du Territoire du Nord, avaient le droit d'être indemnisés après avoir été privés de leurs terres par le gouvernement régional qui y a bâti, notamment, des infrastructures. Elle a également rejeté un appel du gouvernement contre un précédent jugement, qui avait déterminé que les aborigènes devaient être indemnisés non seulement pour la valeur des terres perdues, mais également pour « la perte culturelle ».
Agence France-Presse

Le groupe EI mène sa « dernière » contre-offensive en Syrie

BAGHOUS — Les djihadistes retranchés dans le dernier réduit du groupe armé État islamique en Syrie ont lancé mercredi une contre-offensive, mais les Forces démocratiques syriennes (FDS), soutenues par Washington, assurent que la fin du « califat » est proche au lendemain de la reddition de 3000 djihadistes. Au petit matin, les djihadistes ont lancé une série d'attaques suicides pour défendre leur ultime bastion dans le village de Baghouz, aux confins orientaux de la Syrie. « Cela pourrait être leur dernière attaque », a déclaré Jaker Amed, un responsable des FDS. Annoncée imminente depuis plusieurs semaines, la victoire de la coalition internationale a été retardée, la présence de très nombreux civils ayant freiné l'offensive, relancée dimanche.
Agence France-Presse

III ÉTATS-UNIS

À peine condamné, Paul Manafort est à nouveau inculpé pour fraude

CHARLOTTE PLANTIVE
À WASHINGTON
AGENCE FRANCE-PRESSE

L'ancien directeur de campagne de Donald Trump, Paul Manafort, n'en a pas fini avec la justice : il a été inculpé pour fraude mercredi à New York, le jour même de sa seconde condamnation pour des malversations débusquées dans le cadre de l'enquête russe.

Une juge fédérale de Washington lui a infligé une peine de prison qui, ajoutée à une première sentence prononcée la semaine dernière en Virginie, le condamne à sept ans et demi derrière les barreaux pour diverses fraudes.

Quasi simultanément, l'ancien consultant de 69 ans a été inculpé par un grand jury new-yorkais qui l'accuse d'avoir obtenu de manière frauduleuse des prêts immobiliers entre 2015 et 2017.

Dans un échange avec des journalistes, le président américain s'est dit « très triste » pour Paul Manafort et n'a pas exclu de lui accorder une grâce. Interrogé sur cette possibilité, il a assuré ne pas l'avoir « à l'esprit dans l'immédiat ».



Paul Manafort, l'ex-directeur de campagne de Donald Trump, passera sept ans et demi derrière les barreaux.

BRENDAN
SMIALOWSKI AGENCE
FRANCE-PRESSE

S'il détient le pouvoir d'effacer la peine de sept ans et demi de prison infligée par des tribunaux fédéraux, Donald Trump ne peut pas intervenir au niveau de la justice des États et sera donc impuissant en cas de condamnation de Paul Manafort à New York. Le président ne cesse de louer le « cou-

rage » de son ancien directeur de campagne, l'un des rares, selon lui, à ne pas avoir plié devant les pressions du procureur spécial Robert Mueller.

Des mensonges répétés

Bête noire de Donald Trump, qui dénonce une « chasse aux sorcières », le

procureur cherche à établir s'il y a eu collusion entre Moscou et l'équipe du candidat républicain lors de la présidentielle de 2016. Il s'est naturellement intéressé à Paul Manafort, qui a dirigé sa campagne pendant deux mois.

Dans le cadre de ses investigations, il a découvert que le consultant avait dissimulé 55 millions de dollars sur des comptes *off-shore* et menti à des banques pour obtenir des prêts. Ce sont ces fraudes qui ont été jugées en Virginie.

Il a également établi que Paul Manafort avait omis de déclarer ses activités de conseil auprès d'Ukrainiens pro-russes, en violation des règles sur le lobbying. C'est sur ce volet qu'il était jugé à Washington, ainsi que pour avoir tenté d'influencer des témoins.

Paul Manafort n'est « pas l'ennemi public numéro un », a souligné la juge Amy Berman Jackson du tribunal de Washington, en rappelant qu'il n'était pas jugé pour collusion. Mais il n'est « pas une victime non plus », a-t-elle poursuivi en évoquant ses « mensonges répétés et sur plusieurs années », destinés selon elle à « assurer le maintien de son train de vie » luxueux.

En septembre, il avait plaidé coupable et avait accepté de coopérer à l'enquête russe, mais il a continué de mentir lors des interrogatoires, a-t-elle souligné. « Il n'a pas été très franc avec moi non plus », a dit la magistrate, avant d'ajouter : « Le tribunal est l'un des endroits où les faits gardent leur importance. »

La juge Jackson a également exprimé ses doutes sur les « remords » et les « excuses » exprimés devant elle par Paul Manafort, notant qu'ils étaient arrivés tardivement.

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

téléphone : 514 985-3452
télécopieur : 514 985-3340

Courriel :
avisdev@ledevoir.com

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe –
Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 19-17118

Acquisition de bornes de compostage de billets
L'ouverture des soumissions prévue pour Le jeudi 14 mars 2019 est reportée au mardi 19 mars 2019 à 13h30 dans les locaux du Service du greffe de l'Hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 14 mars 2019
Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe –
Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 19-17323-ERRATUM

A52 – Location de deux (2) pelles hydrauliques avec opérateurs, entretien et accessoires
Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans le journal Le Devoir en date du 25 février 2019. La date d'ouverture des soumissions pour l'appel d'offres 19-17323 aurait dû se lire :

Le mardi 19 mars 2019

Au lieu de :
Le jeudi 14 mars 2019

Fait à Montréal, le 14 mars 2019
Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Montréal

Service des infrastructures du réseau routier
Direction des infrastructures

Appel d'offres # 438010

Construction d'une passerelle multifonctionnelle au-dessus de la rue Sainte-Marguerite
L'ouverture de la soumission prévue pour le 19 mars 2019 est reportée au 16 avril 2019 à 13h30 dans les locaux du Service du greffe de l'Hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 14 mars 2019
Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

SSQ, MUTUELLE DE GESTION ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE

Les délégués et les membres de SSQ, Mutuelle de gestion sont invités à l'assemblée annuelle et extraordinaire qui se tiendra le samedi 27 avril 2019, à 10 h, à l'hôtel Château Laurier Québec, 1220, Place George-V Ouest, Québec, aux fins de :

- Recevoir le rapport du conseil d'administration, les états financiers et le rapport de l'auditeur pour l'exercice 2018;
- Nommer l'auditeur indépendant de la Société pour l'exercice 2019;
- Procéder à l'élection d'administrateurs;
- Ratifier le Règlement n° V – Règlements généraux;
- Approuver des modifications à la loi constitutive de SSQ, Mutuelle de gestion;
- Discuter de toute autre question soumise à l'assemblée.

Québec, le 14 mars 2019
La secrétaire générale,
M^{me} Élise Poulin

Appel d'offres

Montréal-Nord
Montréal

DIRECTION DE LA PERFORMANCE, DU GREFFE ET DES SERVICES ADMINISTRATIFS

APPEL D'OFFRES PUBLIC No : 1047

PULVÉRISATION ET STABILISATION POUR LA RÉFÉCTION DE PAVAGES ET LA RECONSTRUCTION DE TROTTOIRS SUR DIVERSES RUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD.
L'ouverture des soumissions prévue pour le 18 mars 2019 est reportée au 5 avril 2019 à onze heures (11h), à la Mairie de l'arrondissement de Montréal-Nord.

À Montréal, arrondissement de Montréal-Nord
Ce 14 mars 2019
La secrétaire d'arrondissement
Marie-Marthe Papineau, avocate
Arrondissement de Montréal-Nord

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 16 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du **lundi** :
Réservations avant **11 h le vendredi**

Publications du **mardi** :
Réservations avant **16 h le vendredi**

Appel d'offres

Montréal

Service des infrastructures du réseau routier
Direction des infrastructures

Appel d'offres # 308301

Travaux d'égout, de conduite d'eau secondaire, de voirie, d'éclairage et des feux de circulation dans le boulevard Laurentien et les rues Lachapelle et de Salaberry.

L'ouverture de la soumission prévue pour le 14 mars 2019 est reportée au 19 mars 2019 à 13h30 dans les locaux du Service du greffe de l'Hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 14 mars 2019
Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

APPEL D'OFFRES PUBLIC – TRAVAUX
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Travaux de remplacement des entrées de service d'eau en plomb là où requis, sur les diverses rues de l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (RESEP-1-2019)

Soumission N°: CDN-NDG-19-AOP-TP-018

L'ouverture des soumissions prévue pour le **13 mars 2019 à 11 heures** est reportée au **18 mars 2019 à 11 heures**. Les soumissions devront donc être reçues avant 11 heures le 18 mars 2019 au 5160, boulevard Décarie, bureau 100, (Accès Montréal), rez-de-chaussée, Montréal (Québec), H3X 2H9, à l'attention du secrétaire d'arrondissement.

Fait à Montréal, le 14 mars 2019
La secrétaire d'arrondissement substitut,
Julie Faraldo-Boulet

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

TOUSIGNANT RODRIGUE
VEILLEUX MATHIEU
NOTAIRES
AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE
(C.c.Q., art. 795)

Avis est par les présentes donné, qu'à la suite du décès de MARIO ALIE, en son vivant domicilié au 198, chemin de Lytton, Montcerf-Lytton, Québec, J0W 1N0, survenu le 7 septembre 2018, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Michel Allie, le 7 mars 2019, devant la notaire soussignée, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Manon TOUSIGNANT, notaire sise au 11165, 2e Avenue, Ville de Saint-Georges (Québec), G5Y 1V9. Donné ce 12 mars 2019. Me Manon TOUSIGNANT, notaire

Prenez avis que le 1er mars 2019, Dr Louis Ammann a confié la garde des dossiers des patients l'ayant consulté au 3930, Montée Saint-Hubert, bureau 100, Saint-Hubert (Québec) J3Y 4K3, (450) 678-7473, suite à la cessation définitive de sa pratique dentaire, au Dre Eliane Karam, exerçant au 3930, Montée Saint-Hubert, bureau 100, Saint-Hubert (Québec) J3Y 4K3, (450) 678-7473. Les patients ont cinq (5) ans pour accepter la cession de leur dossier au Dre Eliane Karam, reprendre leur dossier ou en demander le transfert à un autre dentiste. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec le Dre Eliane Karam, durant les heures d'ouverture suivantes de la clinique, Clinique Sagesse Dentaire inc., 3930, Montée Saint-Hubert, bureau 100, Saint-Hubert (Québec) J3Y 4K3, Lundi (8:00 à 18:30), Mardi (12:00 à 20:30), Mercredi (8:00 à 18:00), Jeudi (8:00 à 16:30), (450) 678-7473.

MAQUETA
moi aussi
J'AIDES PROJETS

Appel d'offres

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

APPEL D'OFFRES PUBLIC – TRAVAUX
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Reconstruction de trottoirs et de bordures associées aux travaux de planage et de revêtement bitumineux des chaussées, là où requis, sur les différentes rues de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (PRR-2-2019)

Soumission N° CDN-NDG-19-AOP-TP-006

L'ouverture des soumissions prévue pour le **13 mars 2019 à 11 heures** est reportée au **18 mars 2019 à 11 heures**. Les soumissions devront donc être reçues avant 11 heures le 18 mars 2019 au 5160, boulevard Décarie, bureau 100, (Accès Montréal), rez-de-chaussée, Montréal (Québec), H3X 2H9, à l'attention du secrétaire d'arrondissement.

Fait à Montréal, le 14 mars 2019
La secrétaire d'arrondissement substitut,
Julie Faraldo-Boulet

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

PRENEZ AVIS que
MINA HAIMOVICI (HAIMOVITCH), née le premier décembre mil neuf cent vingt-cinq (11 décembre 1925), en Roumanie, de nationalité canadienne, en son vivant demeurant au 467, Alexis-Nihon boulevard, Montréal, Québec, H4M 2A7, est décédée à Montréal, le 21 février 2018. Toute personne intéressée et justifiant de son intérêt peut consulter, sur rendez-vous, l'inventaire de la succession de la dite MINA HAIMOVICI (HAIMOVITCH), à l'étude Dutras, Dugas et Demers, notaires, située au 831, du boulevard Décarie, bureau 301, Saint-Laurent, province de Québec, H4L 3L8, tél. (514) 747-2108.

Avis est par les présentes donné que la faillite de :
9352-9097 Québec inc.
Situé au : 1416, 4e avenue Painchaud, La Pocatière, Québec, G0R 1Z0 est survenue le 08-03-2019 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25-03-2019 à 10:00
Au bureau du syndic au: 101-7744, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H1L 1A1.
Jean Fortin, Syndics autorisés en insolvabilité
Tél. 450-442-3260
JeanFortin.com

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

- ▲ comme coopérant
- ▲ comme bénévole
- ▲ comme donateur

(514) 387-2541
poste 240
Nous vous aiderons à les aider
www.monde.ca

Algérie: les enseignants et les élèves réunis contre Bouteflika



La mobilisation contre Abdelaziz Bouteflika ne faiblit pas en Algérie: enseignants et élèves du secondaire ont à leur tour manifesté mercredi contre ce qu'ils estiment être une extension illégitime du quatrième mandat du président, deux jours après les annonces du pouvoir jugées insuffisantes. Une interprétation démentie par le vice-premier ministre, Ramtane Lamamra, qui a assuré mercredi que le président avait agi en raison de la « division » suscitée par le scrutin. Sur les pancartes brandies, les manifestants réclamaient « un meilleur avenir » pour la jeunesse et appelaient le chef d'État à « dégager ». Pendant ce temps, le Canada a exhorté mercredi l'Algérie à « fixer sans délai une nouvelle date » pour l'élection présidentielle. « La gouvernance de l'Algérie, y compris le choix du président, est une décision qui revient au peuple algérien », a déclaré le ministère canadien des Affaires étrangères dans un communiqué.

RYAD KRAMDI AGENCE FRANCE-PRESSE

III ARABIE SAOUDITE

Ouverture du procès des dix militantes des droits des femmes

ANUJ CHOPRA
À RIYAD
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le procès de dix militantes saoudiennes de la cause des femmes s'est ouvert mercredi devant un tribunal pénal de Riyad, braquant une nouvelle fois les projecteurs sur la situation des droits de la personne dans ce pays ultraconservateur du Golfe.

Cette première audience s'est tenue alors que l'Arabie saoudite tente d'améliorer son image, sérieusement écornée en raison de l'assassinat en octobre du journaliste et opposant saoudien Jamal Khashoggi par un commando venu de Riyad, à l'intérieur même du consulat saoudien à Istanbul.

Loujain al-Hathloul, Hatoon al-Fassi et Aziza al-Yousef figurent parmi les militantes jugées et arrêtées il y a près d'un an, a déclaré le président de la cour Ibrahim al-Sayari.

Seuls des membres des familles ont été admis au tribunal. Les journalistes et diplomates occidentaux étaient interdits d'entrée.

L'air nerveux, les proches des militantes tenaient dans leurs mains des lettres manuscrites destinées au juge, dans l'espoir de l'inciter à être clément.

M. Sayari n'a pas précisé les charges qu'il pesait contre les dix militantes. Selon l'ONG ALQST, basée à Londres, les femmes sont sous le coup de la loi contre la cybercriminalité et sont accusées d'avoir contacté des « entités hostiles », parmi lesquelles des organisations luttant pour les droits de la personne.

« Il semble maintenant que les autorités vont inculper les militantes après les avoir maintenues en détention pendant près d'un an sans aucun accès à un avocat et les avoir soumises à la torture, aux mauvais traitements et au harcèlement sexuel », a déclaré à l'AFP Samah Hadid, directrice des campagnes d'Amnesty International pour le Moyen-Orient.

« Les autorités considèrent désormais la défense des droits des femmes comme un crime, ce qui constitue une escalade dangereuse dans la répression de l'activisme en faveur des droits de la personne », a-t-elle dit.

Intérêts nationaux

Le juge Sayari a indiqué que les prévenues avaient eu accès à des avocats indépendants, ce qui avait été précédemment nié par certains membres de leurs familles.

Amnesty International et un proche de Loujain al-Hathloul avaient indiqué, à la veille du procès, que cette militante allait comparaître devant un tribunal de Riyad spécialisé dans les affaires de « terrorisme » et qui prononce généralement des verdicts très sévères.

Mais les familles ont été informées tard mardi par les autorités que le procès se tiendrait devant un tribunal pénal.

Plus d'une douzaine de militants avaient été arrêtés en mai 2018, un mois à peine avant la levée historique d'une mesure interdisant aux femmes de conduire en Arabie saoudite.

La plupart de ces militants — ayant défendu le droit des femmes à conduire ou demandé la levée du système de tutelle qui impose aux femmes d'avoir la permission d'un parent masculin pour de nombreuses démarches — ont été accusés de porter atteinte aux intérêts nationaux et d'aider les « ennemis de l'État ».

Ils ont été traités de « traîtres » par des médias officiels. Certains ont été relâchés depuis.

Plus d'une douzaine de militants avaient été arrêtés en mai 2018, un mois à peine avant la levée historique d'une mesure interdisant aux femmes de conduire en Arabie saoudite

Le brouillard s'épaissit au Royaume-Uni

Après avoir rejeté l'accord de Brexit, les députés refusent la sortie de l'UE sans accord

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Le Royaume-Uni reste plus que jamais dans le brouillard à la porte de sortie de l'Union européenne (UE). Mercredi, les députés ont rejeté le principe d'un divorce sans accord par une majorité de 321 voix contre 278.

Le vote faisait suite au deuxième refus exprimé la veille par ces mêmes élus de l'accord négocié par Theresa May pour un Brexit qui, à deux semaines de sa date d'échéance, maintient le pays dans la plus grande incertitude.

Les représentants du peuple britannique, qui en juin 2016 a réclamé par voie référendaire la sortie du Royaume-Uni de l'UE, ne veulent pas partir avec l'accord et ne veulent pas partir sans, une posture qui pour la première ministre ne vient en rien offrir une porte de sortie de l'impasse dans laquelle la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord se trouvent depuis plusieurs mois. Elle a d'ailleurs rappelé mercredi l'importance de trouver une solution rapidement, afin de ne pas perdre une confiance de plus en plus fragile entre le peuple et les élus.

« Si la Chambre trouve dans les prochains jours une façon de soutenir l'accord [de Brexit], cela permettrait au gouvernement de demander une extension technique limitée [du processus de retrait] afin de donner le temps nécessaire pour adopter la législation nécessaire et ratifier l'accord que nous avons conclu avec l'UE », a-t-elle indiqué en proposant en soirée de soumettre à nouveau, pour une troisième fois de suite, son accord au vote d'ici le 20 mars prochain.

« La Chambre doit comprendre et accepter le fait que si elle n'est pas disposée à soutenir un accord dans les prochains jours, et comme elle ne veut pas soutenir le départ sans accord le 29 mars, elle laisse alors entendre qu'il faudra une extension beaucoup plus longue [du processus de départ]. Une telle extension obligerait alors le Royaume-Uni à participer aux prochaines élections au Parlement européen prévues en mai 2019, et auxquelles le pays n'a pas pris part en raison des démarches de divorce en cours.

Le vote de la Chambre contre la possibilité d'une sortie de l'Europe sans accord, un scénario redouté pour les incertitudes qui doivent l'accompagner, a eu une conséquence insoupçonnée mercredi en faisant remonter la valeur de la livre sterling sur le marché des



changes, au-dessus de 1,18 euro, soit son plus haut niveau depuis 22 mois.

Plus tôt dans la journée, Hilary Benn, qui préside le comité de sortie de l'UE pour le Royaume-Uni, a indiqué que ce vote allait enterrer définitivement le « slogan ridicule » porté depuis plusieurs mois par les tenants d'un Brexit dur voulant qu'« une sortie sans accord » soit « préférable à une sortie avec un mauvais accord ».

Une clause litigieuse

Depuis novembre dernier, l'accord de séparation de Theresa May fait l'unanimité contre lui en raison d'un risque de compromission situé à la frontière entre les deux Irlandes, frontière abolie lors des accords de paix de 1998. Pour sortir de l'UE et maintenir cet état de fait, le Royaume-Uni a prévu un filet de sécurité, ou « *backstop* », une clause de sauvegarde qui, après le Brexit, doit empêcher le retour d'une frontière physique entre l'Irlande du Nord, qui fait partie du Royaume-Uni, et la République d'Irlande, qui fait partie de l'Europe.

Or, les tenants du Brexit ne veulent pas de cette clause qui maintiendrait dans les faits le Royaume-Uni dans l'union douanière européenne. Les adeptes d'un maintien du Royaume-Uni au sein de l'UE n'en veulent pas plus, puisqu'il

Le vote des élus britanniques faisait suite à leur deuxième refus, mardi, de l'accord négocié par Theresa May pour un Brexit qui maintient le pays dans la plus grande incertitude.

JESSICA
TAYLOR/PARLEMENT
BRITANNIQUE VIA
AGENCE FRANCE-
PRESSE

assujettirait Londres aux réglementations européennes sans lui donner le droit de voter sur ces réglementations au sein du Parlement ou de la Commission européenne.

Jeudi, les députés britanniques vont être invités à voter sur une demande de report de la date de sortie du Royaume-Uni afin de laisser le temps aux députés de trouver une nouvelle issue dans une échéance qui, pour le moment, est d'à peine deux semaines. Les représentants de l'UE martèlent toutefois à chaque occasion que l'entente négociée durant dix-huit mois entre Bruxelles et Londres est finale et qu'elle n'est pas ouverte à la renégociation. « Il n'y aura pas de négociations dans les jours qui viennent et d'ici au 29 mars », a indiqué le Commissaire européen aux affaires économiques, Pierre Moscovici, mercredi matin, sur les ondes de la télévision nationale française, des propos rapportés par l'agence Reuters.

Selon lui, « le train est passé une fois, le train est passé deux fois. Il y a eu deux votes, tous les deux massifs, du Parlement britannique. L'Union européenne a fait tout ce qu'elle a pu pour offrir des solutions, garantir, assurer, réassurer. Maintenant, très clairement, c'est aux Britanniques de dire, après avoir dit ce qu'ils ne voulaient pas, ce qu'ils veulent ».